

PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT (PASEA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AAOI N°001/PASEA/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BARRAGES DE KORHOGO ET
TENGRELA**

Pays : REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Maître d'Ouvrage : MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA
SALUBRITE (MINHAS)

Projet : PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT (PASEA)

Référence : IDA N°7562-CI

Titre du Marché : TRAVAUX DE REHABILITATION DES BARRAGES DE KORHOGO ET TENGRELA

Référence de l'AOI : CI-PASEA-456587-CW-RFB

Emis le : 19 décembre 2025

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un prêt de la Banque mondiale de **250 millions USD** pour financer les activités du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à l'Assainissement (**UC-PASEA**). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des Travaux de réhabilitation des barrages de KAFINE et KATIOLA.

- 1. L'Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Sécurité à l'Eau et à l'Assainissement (UC-PASEA)** agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (**MINHAS**) sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **deux (02) lots inscrits dans le tableau ci-après :**

Allotissement	Désignation	Délai d'exécution
Lot N°1	Travaux de réhabilitation du barrage de KORHOGO	Quinze (16) mois
Lot N°2	Travaux de réhabilitation du barrage de TENGRELA	Douze (13) mois

N.B : En cas de soumission pour les deux lots, les délais d'exécution ne sont pas cumulatifs

Synthèse des travaux :

Les travaux de réhabilitation des barrages de Korhogo et Tengrela consistent en :

- décapage d'une couche minimale de 20 cm de la piste existante,
- traitement des zones d'anomalies,
- excavations dans les zones de ravinement jusqu'à atteindre les matériaux sains de la digue,
- réhabilitation et protection de la digue,
- construction et réhabilitation du fossé de drainage pied aval de la digue
- travaux de dragage des retenues d'eau,
- installation des équipements d'auscultation et de suivi,
- traitement du béton du génie civil des ouvrages existants,
- réhabilitation des équipements hydromécaniques, et électromécaniques existantes,
- réhabilitation de la menuiserie métallique (trappe, porte, fenêtres, garde-corps, ...),
- installation des instrumentations et équipements de mesures sur chaque barrage,
- réalisation d'aménagements annexes (Piste de servitude, abreuvoirs, ouvrages d'alimentation hydro-agricole en aval).

3. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs marchés, tel que défini dans le document d'appel d'offres. Les Soumissionnaires qui souhaitent offrir des rabais au cas où ils se verraient attribué plus d'un marché seront autorisés à le faire, à condition que ces rabais soient inclus dans la lettre d'Offre. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un **Appel d'Offres International (AOI)** avec **critères notés** telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » juillet 2016 de la Banque mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), révisé en novembre 2017, août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023, et ouverte à tous les soumissionnaires des pays éligibles. Les marchés issus du présent appel d'offres seront à prix unitaires.
4. Les soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès l'Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Sécurité à l'Eau et à l'Assainissement (**UC-PASEA**), du lundi au vendredi, **de 09 h 00 à 17 h 00 heures** Temps Universel à l'adresse indiquée ci-dessous.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** soit **cent soixante-cinq (165) euros**. La méthode de paiement sera en espèces, par chèque certifié auprès de l'Agence Comptable du PASEA ou dépôt direct sur le compte ouvert **à la banque des dépôts du Trésor Public CI650 01001 01048020002 10 intitulé « COMPTE RESSOURCES PROPRES PASEA »**. Le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré dans les locaux du **PASEA** auprès de l'Agence Comptable.
6. Les Soumissions doivent être déposées à l'**Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à l'Assainissement (UC-PASEA)** au plus tard **le 05 Février 2025** à 10 heures. La soumission par voie électronique n'est pas permise. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées **« ORIGINAL DE**

L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « **PARTIE TECHNIQUE** » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis.

Les soumissions et les ouvertures se feront à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à l'Assainissement
(UC-PASEA),**

Sise aux II plateaux –vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802 Cocody

Abidjan-Cote d'Ivoire, 08 BP 2346 ABIDJAN 08

Numéro de téléphone : (225) 27 22 40 90 90

Email : jfkrou@prici.ci ; copie à yvesjonas.kouame@gmail.com

Toutes les enveloppes marquées « **PARTIE FINANCIERE** » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre, pour un montant de :
Pour le **Lot 1** : : **trente-trois millions (33 000 000) Francs CFA soit cinquante mille trois cent huit (50 308) Euros** environ.

Pour le **Lot 2** : **trente-trois millions (33 000 000) Francs CFA soit cinquante mille trois cent huit (50 308) Euros** environ.
8. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS).
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et à l'Assainissement
(UC-PASEA),**

Sise aux II plateaux –vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802 Cocody

Abidjan-Cote d'Ivoire, 08 BP 2346 ABIDJAN 08

Numéro de téléphone : (225) 27 22 40 90 90

Email : yvesjonas.kouame@gmail.com ; copie à jfkrou@prici.ci